



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Italie

Question écrite n° 61477

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les résultats des élections législatives italiennes. Les résultats définitifs ont fait apparaître une majorité absolue à la Chambre des députés, ainsi qu'au Sénat, de la coalition de droite, la Maison des Libertés. Aussi, il souhaiterait connaître l'opinion du Gouvernement sur le futur Président du conseil, Silvio Berlusconi, ainsi que sur la branche dure de la coalition de droite, la Ligue du Nord, à la fois xénophobe et anti européenne, avec laquelle il devra rapidement négocier.

Texte de la réponse

L'Italie jouit d'une longue tradition de démocratie et d'institutions qui en garantissent le maintien. Le Gouvernement respecte naturellement le choix fait par les électeurs italiens de donner à la coalition dirigée par M. Berlusconi une nette majorité aussi bien à la chambre des députés qu'au sénat. Il ne doute pas que l'équipe gouvernementale de M. Berlusconi confirmera l'attachement de l'Italie aux principes et valeurs humanistes qui fondent la construction européenne.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61477

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3035

Réponse publiée le : 25 juin 2001, page 3662